

Ordre du jour de l'Assemblée constituante AVEP2

Association vaudoise des enseignant-e-s du cycle 2

Mercredi 22 mars 2017 de 14h00 à 16h30

Aula du Collège du Grand-Pré, Établissement primaire et secondaire de Prilly
Chemin de la Grand Vigne, 1008 Prilly¹

1. Accueil, élection de deux scrutateurs et adoption de l'ordre du jour
2. Élection d'un-e président-e d'assemblée
3. Message du Comité cantonal de la SPV
4. Discussion et adoption des Statuts²
5. Élection du comité
6. Élection de deux vérificateurs des comptes
7. Élection des délégués de l'AVEP2 à l'Assemblée des délégués de la SPV
8. Pause
9. Discussion et adoption de la résolution : *Pour un équilibre entre apprentissages et évaluations*
10. Discussion et adoption de la résolution : *L'enseignement différencié et ses conséquences pour l'évaluation : de la clarification, s'il vous plaît !*
11. Discussion et adoption de la résolution : *Du temps et des moyens pour introduire les MER au cycle 2*
12. Pistes de travail du comité de l'AVEP2
13. Divers et propositions individuelles

Verre de l'amitié au terme de l'assemblée.

Seul-e-s les membres SPV disposeront du droit de vote
(possibilité d'adhérer en début d'assemblée).

¹ Le collège se trouve au sud du rond-point de Prilly. Se garer au parking du Centre Coop, prendre le passage sous-voie et descendre les petits escaliers derrière le collège-Centre qui mènent au Grand-Pré.

² Le projet des statuts est disponible sur www.spv-vd.ch.